

REPUBLIQUE FRANÇAISE
13 04 15

SM du Bassin de Vie d'Avignon

Numéro SIRET : 25840315300020

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MUNICIPALE D'AVIGNON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Budget SMBVA

ANNEE 2014

Code INSEE 84092	SM du Bassin de Vie d'Avignon Budget SM/BVA	CA 2014
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	290 060
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1,57	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2,33	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,52	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,38%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	73,93%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,26%	0,00%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

POUR MÉMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	581 283,14	G	715 444,42
	Section d'investissement	B	233 403,07	H	144 098,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	24 036,41 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			814 686,21 = A+B+C+D		883 578,83 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		581 283,14 = A+C+E		715 444,42 = G+I+K
	Section d'investissement		233 403,07 = B+D+F		168 134,41 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		814 686,21 = A+B+C+D+E+F		883 578,83 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	102 110,00	77 297,30	204,35	0,00	24 608,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	186 375,00	184 224,84	0,00	0,00	2 150,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	204 600,00	176 661,17	3 544,90	0,00	24 393,93
Total des dépenses de gestion courante		493 085,00	438 183,31	3 749,25	0,00	51 152,44
66	Charges financières	16 283,53	11 985,52	2 313,21	0,00	1 984,80
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		509 368,53	450 168,83	6 062,46	0,00	53 137,24
023	Virement à la section d'investissement (2)	80 792,28	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	125 051,85	125 051,85	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		205 844,13	125 051,85	0,00	0,00	80 792,28
TOTAL		715 212,66	575 220,68	6 062,46	0,00	133 929,52
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	676 015,66	676 016,66	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		676 015,66	676 016,66	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	230,76	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		676 015,66	676 247,42	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		39 197,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		715 212,66	715 444,42	0,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	156 900,00	148 271,72	0,00	8 628,28
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	2 242,66	0,00	2 757,34
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		161 900,00	150 514,38	0,00	11 385,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 691,69	43 691,69	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 691,69	43 691,69	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		205 591,69	194 206,07	0,00	11 385,62
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		39 197,00	39 197,00	0,00	0,00
TOTAL		244 788,69	233 403,07	0,00	11 385,62
Pour information		⁽³⁾			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 138,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 138,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	14 908,15	14 908,15	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 908,15	14 908,15	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		14 908,15	19 046,15	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	80 792,28	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	125 051,85	125 051,85	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		205 844,13	125 051,85	0,00	80 792,28
TOTAL		220 752,28	144 098,00	0,00	76 654,28
Pour information		⁽³⁾			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		24 036,41			

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	77 501,65	0,00	77 501,65
012	Charges de personnel et frais assimilés	184 224,84	0,00	184 224,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 206,07	0,00	180 206,07
66	Charges financières	14 298,73	0,00	14 298,73
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	125 051,85	125 051,85
	Dépenses de fonctionnement - Total	456 231,29	125 051,85	581 283,14
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	39 197,00	39 197,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	43 691,69	0,00	43 691,69
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	148 271,72	0,00	148 271,72
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 242,66	0,00	2 242,66
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	194 206,07	39 197,00	233 403,07
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	676 016,66	0,00	676 016,66
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	230,76	39 197,00	39 427,76
Recettes de fonctionnement - Total		676 247,42	39 197,00	715 444,42
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 908,15	0,00	14 908,15
13	Subventions d'investissement	4 138,00	0,00	4 138,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>	0,00	125 051,85	125 051,85
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		19 046,15	125 051,85	144 098,00
Pour information				24 036,41
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013				24 036,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	102 110,00	77 297,30	204,35	0,00	24 608,35
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	161,16	0,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	2 138,03	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 800,00	1 654,86	0,00	0,00	145,14
60632	Fournitures de petit équipement	150,00	159,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 150,00	4 927,63	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	200,00	180,88	0,00	0,00	19,12
6132	Locations immobilières	20 000,00	19 193,02	0,00	0,00	806,98
6135	Locations mobilières	14 000,00	12 401,91	0,00	0,00	1 598,09
61551	Matériel roulant	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	14 000,00	10 650,32	0,00	0,00	3 349,68
616	Primes d'assurances	14 000,00	10 864,15	0,00	0,00	3 135,85
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	911,50	0,00	0,00	288,50
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	460,00	394,25	0,00	0,00	65,75
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6251	Voyages et déplacements	750,00	538,00	0,00	0,00	212,00
6256	Missions	2 500,00	1 824,98	0,00	0,00	675,02
6257	Réceptions	2 500,00	4 148,65	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 600,00	1 839,34	145,67	0,00	614,99
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	2 377,70	58,68	0,00	1 063,62
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	1 951,52	0,00	0,00	548,48
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	980,40	0,00	0,00	119,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	186 375,00	184 224,84	0,00	0,00	2 150,16
6218	Autre personnel extérieur	13 500,00	12 127,60	0,00	0,00	1 372,40
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	76,63	0,00	0,00	23,37
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 500,00	1 410,49	0,00	0,00	89,51
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	275,00	248,83	0,00	0,00	26,17
64111	Rémunération principale	80 000,00	80 186,94	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	2 900,00	2 832,95	0,00	0,00	67,05
64118	Autres indemnités	45 000,00	44 024,54	0,00	0,00	975,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 000,00	13 896,74	0,00	0,00	103,26
6453	Cotisations aux caisses de retraite	25 000,00	26 023,17	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	1 515,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	400,00	321,00	0,00	0,00	79,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	850,00	796,47	0,00	0,00	53,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	404,48	0,00	0,00	45,52
6478	Autres charges sociales diverses	400,00	360,00	0,00	0,00	40,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	204 600,00	176 661,17	3 544,90	0,00	24 393,93
6531	Indemnités	105 000,00	87 156,24	0,00	0,00	17 843,76
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 500,00	5 658,56	0,00	0,00	1 841,44
6554	Contributions aux organismes de regroupement	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d	55 000,00	47 746,37	3 544,90	0,00	3 708,73
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	33 600,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		493 085,00	438 183,31	3 749,25	0,00	51 152,44
66	Charges financières (b)	16 283,53	11 985,52	2 313,21	0,00	1 984,80
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 141,54	14 141,54	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus noi	-358,01	-2 666,31	2 313,21	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	2 500,00	510,29	0,00	0,00	1 989,71
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		509 368,53	450 168,83	6 062,46	0,00	53 137,24
023	Virement à la section d'investissement	80 792,28	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	125 051,85	125 051,85	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	125 051,85	125 051,85	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 844,13	125 051,85	0,00	0,00	80 792,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 844,13	125 051,85	0,00	0,00	80 792,28
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		715 212,66	575 220,68	6 062,46	0,00	133 929,52
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	-353,10
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	-353,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	676 015,66	676 016,66	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	676 015,66	676 016,66	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		676 015,66	676 016,66	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	230,76	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	230,76	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		676 015,66	676 247,42	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 197,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		715 212,66	715 444,42	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	156 900,00	148 271,72	0,00	8 628,28
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad:	156 400,00	148 271,72	0,00	8 128,28
2051	Concessions et droits similaires	500,00	0,00	0,00	500,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	5 000,00	2 242,66	0,00	2 757,34
21784	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
2184	Mobilier	1 500,00	2 242,66	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		161 900,00	150 514,38	0,00	11 385,62
16	Emprunts et dettes assimilées	43 691,69	43 691,69	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	43 691,69	43 691,69	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 691,69	43 691,69	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		205 591,69	194 206,07	0,00	11 385,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	39 197,00	39 197,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	25 832,00	25 832,00	0,00	0,00
13912	Régions	7 917,00	7 917,00	0,00	0,00
13913	Départements	5 448,00	5 448,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		39 197,00	39 197,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		244 788,69	233 403,07	0,00	11 385,62
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 138,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	4 138,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	4 138,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 908,15	14 908,15	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 908,15	14 908,15	0,00	0,00
Total des recettes financières		14 908,15	14 908,15	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		14 908,15	19 046,15	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	80 792,28	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	125 051,85	125 051,85	0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	101 358,01	101 358,01	0,00	0,00
28031	Amortissements des frais d'études	19 768,00	19 768,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	191,00	191,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 092,68	2 092,68	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 642,16	1 642,16	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		205 844,13	125 051,85	0,00	80 792,28
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		205 844,13	125 051,85	0,00	80 792,28
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		220 752,28	144 098,00	0,00	76 654,28
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		24 036,41			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2013)												
Dépenses réelles	0,00	150 514,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 514,38
- Equipements municipaux (2)		150 514,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 514,38
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2013	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	233 403,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 403,07
Total recettes	24 036,41	144 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 134,41
Solde d'investissement	24 036,41	-89 305,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-65 268,66

RESTE A REALISER au 31/12/2014

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2013)												
Total dépenses	2 972,70	578 310,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581 283,14
Total recettes	0,00	715 444,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	715 444,42
Solde de fonctionnement	-2 972,70	137 133,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 161,28
RESTE A REALISER au 31/12/2014												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		0,00	233 403,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 403,07
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	43 691,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 691,69
1641	Emprunts en euros	0,00	43 691,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 691,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	148 271,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 271,72
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	148 271,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 271,72
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 242,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 242,66
21784	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	2 242,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 242,66
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		0,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 197,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 197,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	25 832,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 832,00
13912	Régions	0,00	7 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 917,00
13913	Départements	0,00	5 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 448,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		24 036,41	144 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 134,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 908,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 908,15
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	14 908,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 908,15
13	Subventions d'investissement	0,00	4 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 138,00
1313	Départements	0,00	4 138,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 138,00
Recettes d'ordre		0,00	125 051,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 051,85
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	125 051,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 051,85
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	101 368,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 368,01
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	19 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 768,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 092,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 092,68
28184	Mobilier	0,00	1 642,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 642,16
001	Solde d'exécution reporté de 2013	24 036,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 036,41

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		2 972,70	578 310,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	581 283,14
011	Charges à caractère général	-219,10	77 720,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 501,65
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	161,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161,16
60612	Énergie - Électricité	0,00	2 138,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 138,03
60622	Carburants	0,00	1 654,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 654,86
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,00
6064	Fournitures administratives	-271,37	5 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 927,63
611	Contrats de prestations de services	0,00	180,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,88
6132	Locations immobilières	0,00	19 193,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 193,02
6135	Locations mobilières	0,00	12 401,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 401,91
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	10 650,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 650,32
616	Primes d'assurances	0,00	10 864,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 864,15
6182	Documentation générale et technique	0,00	911,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	911,50
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	394,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394,25
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	538,00
6256	Missions	0,00	1 824,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 824,98
6257	Réceptions	0,00	4 148,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 148,65
6261	Frais d'affranchissement	145,67	1 839,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 985,01
6262	Frais de télécommunications	-25,00	2 461,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 436,38
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 951,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 951,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	-68,40	1 048,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	980,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	184 224,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	184 224,84
6218	Autre personnel extérieur	0,00	12 127,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 127,60
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	76,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76,63
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 410,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410,49
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	248,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	248,83

FONCTIONNEMENT
DEPENSES

IV - ANNEXES

IV

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64111	Rémunération principale	0,00	80 186,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 186,94
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	2 832,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 832,95
64118	Autres indemnités	0,00	44 024,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 024,54
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	13 896,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 896,74
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	26 023,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 023,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	321,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	796,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796,47
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	404,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	404,48
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00
65	Autres charges de gestion courante	3 544,90	176 661,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 206,07
6531	Indemnités	0,00	87 156,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 156,24
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 658,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 658,56
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6555	Contributions au C.N.F.P.T. (personnel privé d'emploi)	3 544,90	47 746,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 291,27
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	33 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
66	Charges financières	-353,10	14 651,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 298,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	14 141,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 141,54
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-353,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-353,10
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	510,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,29
Dépenses d'ordre		0,00	125 051,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 051,85
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	125 051,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 051,85
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	0,00	125 051,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 051,85

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0,00	715 444,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	715 444,42
74	Dotations, subventions et participations	0,00	676 016,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	676 016,66
74751	GFP de rattachement	0,00	676 016,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	676 016,66
77	Produits exceptionnels	0,00	230,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,76
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	230,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,76
Recettes d'ordre		0,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 197,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 197,00

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	0,00	39 197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 197,00

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	2 972,70	578 310,44	581 283,14
011 Charges à caractère général	-219,10	77 720,75	77 501,65
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	184 224,84	184 224,84
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 544,90	125 051,85	125 051,85
65 Autres charges de gestion courante	-353,10	176 661,17	180 206,07
66 Charges financières	0,00	14 651,83	14 298,73
RECETTES TOTALES (1)	0,00	715 444,42	715 444,42
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	39 197,00	39 197,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	676 016,66	676 016,66
77 Produits exceptionnels	0,00	230,76	230,76

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la collectivité	
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	578 310,44
011 Charges à caractère général	77 720,75
012 Charges de personnel et frais assimilés	184 224,84
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	125 051,85
65 Autres charges de gestion courante	176 661,17
66 Charges financières	14 651,83
RECETTES TOTALES (1)	715 444,42
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	39 197,00
74 Dotations, subventions et participations	676 016,66
77 Produits exceptionnels	230,76

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	233 403,07	233 403,07
Non individualisées en opérations	0,00	233 403,07	233 403,07
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	39 197,00	39 197,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	43 691,69	43 691,69
20 Immobilisations incorporelles	0,00	148 271,72	148 271,72
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 242,66	2 242,66
RECETTES TOTALES (1)	24 036,41	144 098,00	168 134,41
Non affectées aux opérations	24 036,41	144 098,00	168 134,41
001 Solde d'exécution de la section d'investis	24 036,41	0,00	24 036,41
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	125 051,85	125 051,85
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	14 908,15	14 908,15
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	4 138,00	4 138,00

Sous-fonction : 02	
CHAPITRES	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	233 403,07
Non individualisées en opérations	233 403,07
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	39 197,00
16 Emprunts et dettes assimilées	43 691,69
20 Immobilisations incorporelles	148 271,72
21 Immobilisations corporelles	2 242,66
RECETTES TOTALES (1)	144 098,00
Non affectées aux opérations	144 098,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	125 051,85
10 Dotations, fonds divers et réserves	14 908,15
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	4 138,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
A2.1

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 31/12/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
	13/01/2015	200 000,00	75 000,00	510,29	75 000,00	0,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	75 000,00	510,29	75 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT58900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riél					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					497 500,00									
164-1 Emprunts en euros (total)					497 500,00									
MON248795EUR/02	Caisse Française de Financement Local	17/07/2007		01/03/2008	90 000,00	F		4,55	4,67217		S	C	N	A-1
18335/001/000	SOCIETE GENERALE	09/11/2010		09/10/2011	120 000,00	F		3,39	3,27807		S	X	N	A-1
A29110TQ	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	28/12/2011		25/06/2012	85 000,00	F		4,57	4,67893		T	P	N	A-1
A29120W6	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	20/12/2012		25/05/2013	102 500,00	F		3,51	3,62178		T	P	N	A-1
A29130JK	CAISSE D'EPARGNE ET PREVOYANCE	05/08/2013		25/08/2014	100 000,00	F		2,97	2,97		A	X	O	A-1
Total général					497 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(8) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(9) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(10) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(11) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(12) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(13) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(14) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(15) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(16) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(17) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(18) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(19) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(20) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(21) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(22) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(23) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(24) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(25) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(26) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(27) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(28) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(29) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(30) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(31) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(32) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(33) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(34) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(35) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(36) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(37) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(38) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(39) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.(40) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2014											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2014 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		354 521,61						43 691,69	14 441,54	0,00	2 313,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		354 521,61						43 691,69	14 441,54	0,00	2 313,21
MON248795EUR/02		0,00		27 000,00	2,75	F	4,67217			9 000,00	1 556,10	0,00	411,77
18335/001/000	N	0,00		75 789,47	5,83	F	3,27807			12 631,58	2 890,13	0,00	591,28
A29110TQ	N	0,00		73 420,37	12,25	F	4,67893			4 379,10	3 481,10	0,00	55,92
A29120W6	N	0,00		87 046,88	8,17	F	3,62178			8 945,90	3 252,46	0,00	305,54
A29130JK	N	0,00		91 264,89	8,67	F	2,97			8 735,11	3 261,75	0,00	948,70
Total général		0,00		354 521,61						43 691,69	14 441,54	0,00	2 313,21

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2014 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2014 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
E														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	5				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	354 521,61				
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swapfion)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

	IV	
	A2.6	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, D pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES

IV
A2.7

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014 (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (3)	Con- trat renégocié	Index (4)			Taux act. (5)	Con- trat renégocié (5)	Con- trat renégocié	Intérêts	Capital

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 160,00€			22/11/2004
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	22/11/2004
Linéaire	2031 Frais d'études	5	22/11/2004
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	22/11/2004
Linéaire	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	22/11/2004
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	22/11/2004
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	22/11/2004
Linéaire	2184 Mobilier	10	22/11/2004
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	5	22/11/2004
Linéaire	2033 Frais d'insertion	5	12/12/2008

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		82 888,69 I	82 888,69
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		43 691,69	43 691,69
1641	Emprunts en euros	43 691,69	43 691,69
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		39 197,00	39 197,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	39 197,00	39 197,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2014	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2013)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	82 888,69	0,00	0,00	82 888,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		205 844,13	III 125 051,85
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		205 844,13	125 051,85
2802	Amortissement des immobilisations	101 358,01	101 358,01
28031	Amortissement des immobilisations	19 768,00	19 768,00
28051	Amortissement des immobilisations	191,00	191,00
28183	Amortissement des immobilisations	2 092,68	2 092,68
28184	Amortissement des immobilisations	1 642,16	1 642,16
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	80 792,28	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2014	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	125 051,85	0,00	24 036,41	14 908,15	163 996,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 82 888,69
Ressources propres disponibles	IV 163 996,41
Solde	V = IV - II (3) + 81 107,72

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)		RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Article (2)	Libellé (2)
			Recettes issues de la TEOM
			Dotations et participations reçues
			Autres recettes de fonctionnement éventuelles
	Total des dépenses réelles		Total des recettes réelles
	Total des dépenses d'ordre		Total des recettes d'ordre
	TOTAL GENERAL		TOTAL GENERAL

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

84092	SM du Bassin de Vie d'Avignon	CA	2014
Code INSEE	Budget SMBVA		

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
	DEPENSES (a)						
	Dépenses nettes (a-c)						
	RECETTES (b)						
	Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/03/2014	PANNEAU D'AFFICHAGE EXTERIEUR	1 490,70	0,00	10
24/03/2014	Insertion presse - révision SCOT	855,60	0,00	10
24/03/2014	Insertion presse - révision SCOT	223,01	0,00	10
31/03/2014	Insertion presse - révision SCOT	197,11	0,00	10
02/06/2014	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2014(Partie 1)	55 000,00	0,00	10
22/07/2014	FRAIS D'ETUDES - PROGRAMME PARTENARIAL 2014 (solde)	86 400,00	0,00	10
29/07/2014	FAUTEUILS DE BUREAU	751,96	0,00	10
11/12/2014	CONCEPTION GRAPHIQUE + DEVELOPPEMENT SITE INTERNET	5 596,00	0,00	10
TOTAL GENERAL		150 514,38	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Divers							
01/01/2014	Téléphone oreillette	502,32	3	502,32	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	Gestion des carrières	1 802,37	3	1 802,37	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	Gestion du temps	907,77	3	907,77	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	MAGISTER (BDC, inventaire, immo....)	868,30	3	868,30	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	PC portable SIEMENS	2 282,26	3	2 282,26	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	Logiciel MAGISTER	1 387,36	3	1 387,36	0,00	0,00	0,00
01/01/2014	Logiciel MAGNOLIA	765,44	3	765,44	0,00	0,00	0,00
31/10/2014	Perforelieur électrique	569,18	3	378,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 085,00					0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A10.3**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	
ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	676 247,42
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 x (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA		CA	2014
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	676 247,42

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%
---	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2014	Annuité versée au cours de l'exercice
8018 Autres engagements donnés					33 600,00	0,00	33 600,00
Au profit d'organismes privés					33 600,00	0,00	33 600,00
2014	Cotisation	AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE	1	12	33 600,00	0,00	33 600,00
TOTAL					33 600,00	0,00	33 600,00

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	IV
	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2	0	2	2	0	2
Directeur Territorial	A	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	1	0	1
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
 un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).
 un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA	2014
---	----	------

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2014	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2014	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - Budget SMBVA

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	244 788,69	233 403,07	0,00	11 385,62
RECETTES	244 788,69	168 134,41	0,00	76 654,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	715 212,66	581 283,14	0,00	133 929,52
RECETTES	715 212,66	715 444,42	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2013)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	244 788,69	233 403,07	0,00	11 385,62
RECETTES	244 788,69	168 134,41	0,00	76 654,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	715 212,66	581 283,14	0,00	133 929,52
RECETTES	715 212,66	715 444,42	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	960 001,35	814 686,21	0,00	145 315,14
TOTAL GENERAL DES RECETTES	960 001,35	883 578,83	0,00	76 422,52

(1) Y compris les rattachements.

SM du Bassin de Vie d'Avignon - 84 - Budget SMBVA	CA 2014
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2013)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						



Nombre de membres en exercice : 31
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES : Pour : 17
 Contre : —
 Abstentions : —

Date de convocation : 25 Mars 2015

Présenté par Monsieur Christian RANDOULET, Président, et délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session de Comité Syndical,
 A Le Pontet, le 3 Avril 2015

Préf. 04
130415

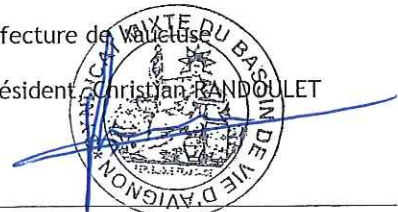
Les membres de l'assemblée délibérante,

Cécile HELLE - Avignon	André CASTELLI - Avignon	Renée JULIEN - Caumont	Guy MOUREAU - Entraigues	Daniel BELLEGARDE - Jonquerettes
Christian RANDOULET - Les Angles	Joël GRANIER - Morières	André ROCHE - Pujaut	Patrick SANDEVOIR - Rochefort du Gard	Jean FAVIER - St Saturnin Les Avignon
Georges BEL - Saze	Jacques DEMANSE - Sauveterre	Joël GUIN - Vedène	Michel PONCE - Velleron	Xavier BELLEVILLE - Villeneuve Lez Avignon
Michel PERRAND - Bédarrides	Didier CHARLUT - Caderousse	Claude AVRIL - Chateauneuf du Pape	Jean-Pierre FENOUIL - Courthézon	Louis BISARRAT - Jonquières
Marie-France LORHO - Orange	Thierry LAGNEAU - Sorgues	Xavier MARQUOT - Orange	Christian GROS - Monteux	Michel TERRISSE - Althen des Paluds
Pierre GABERT - Pernes les Fontaines	Michel MUS - Monteux	Patrick MANETTI - Roquemaure	Eric MOUTAFIS - Montfaucon	Philippe GAMARD - St Laurent des Arbres
Michel ANASTASY - St Laurent des Arbres				

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture de la Vauchette

Le : 13/04/15 et de la publication le : 15/04/2015
 A Le Pontet le 15/04/2015

Le Président, Christian RANDOULET



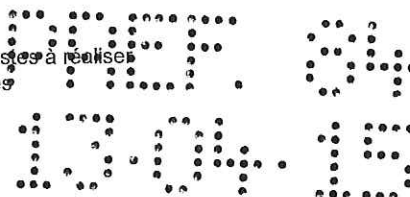
SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes



III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.23	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.24	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.30	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.32	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.33	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.34	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.35	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.36	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.37	A4 - Etat des provisions	X	
p.38	A5 - Etalement des provisions	X	
p.39	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.40	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.41	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.42	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.43	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.44	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.45	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.46	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.47	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.48	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.49	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.50	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.51	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.52	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.53	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.54	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.55	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.56	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.57	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.58	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.59	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.60	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.61	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.62	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.63	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.64	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.66	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.67	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.68	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.69	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.70	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.71	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.72	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.73	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.74	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.75	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)